

DREAL

Poitou-Charentes

Collection des études : **Poitou-Charentes,**
L'essentiel : **entre diversités et disparités**
n° 2015-01 : un territoire rural et agricole
Septembre 2015 : marqué par la littoralisation
et la périurbanisation



PRÉFET
DE LA RÉGION
POITOU-CHARENTES

Préambule méthodologique

Ce diagnostic régional a été réalisé selon la méthode du « diagnostic partagé » élaborée par la DREAL Poitou-Charentes en partenariat avec AgroParisTech Clermont-Ferrand depuis 2009. Cette méthodologie constitue un temps d'échange privilégié et permet de réaliser en cinq étapes un raisonnement spatial :

- **co-construit**, et donc partagé par tous les acteurs prenant part à son élaboration;
- **synthétique** et proposant une approche transversale des dynamiques spatiales;
- permettant une meilleure compréhension et **visualisation des dynamiques des territoires** grâce à des outils de schématisation graphiques innovants : « les représentations spatiales schématiques ».

Dans le cadre de la démarche de prospective, seules les trois premières étapes de la méthode ont été mises en œuvre pour la co-construction de ce diagnostic :

- **Comprendre** : Dans un premier temps, l'équipe chargée du projet a procédé à un recueil, sous forme de fiches, des données principales du territoire régional sur treize thèmes (démographie, économie, agriculture, social et santé, mobilité et transports, climat et énergie, eau et ressources minérales, patrimoine naturel et cadre de vie, tourisme, logement, armature et urbanisme, risques et gouvernance) afin de dresser un portrait multi-thématique du territoire.
- **Spatialiser** : La seconde étape, dite de co-construction des caractéristiques et des dynamiques, a consisté à mutualiser et à spatialiser, grâce à l'utilisation de la représentation spatiale schématique, les informations indispensables à la compréhension des dynamiques spatiales du territoire régional. La méthode a permis de susciter le débat et la discussion au sein du groupe de travail, de manière à aboutir à une représentation spatiale des caractéristiques et dynamiques du territoire à la fois synthétique et partagée.
- **Partager** : La troisième étape a consisté à partager ce travail au sein d'un groupe élargi, comprenant la participation de membres des directions des DDT(M) de la région, de représentants des DREAL Aquitaine et Limousin, et d'enseignants aux universités de Poitiers et de La Rochelle. Les échanges et les débats qui ont eu lieu lors de l'étape de co-construction ont été retranscrits sous la forme d'un discours argumenté et la représentation spatiale schématique a été retranscrite via un logiciel de cartographie. Suscitant à nouveau la discussion et le débat, cette étape a permis de s'entendre sur une vision partagée et commune de la région.

Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur les possibilités d'évolution de l'organisation spatiale des territoires picto-charentais à l'horizon 2040. Il a donc vocation à décrire, de manière synthétique, des tendances et des caractéristiques lourdes, dont la prise en compte est déterminante dans le cadre de ce type de réflexion à un horizon aussi lointain. Cela se reflète dans le choix des phénomènes représentés, dans celui des figurés par lesquels ils sont retranscrits sur la représentation spatiale schématique ou dans le discours.

Trois illustrations graphiques permettent de comprendre le cheminement aboutissant à la représentation schématique graphique synthétique (p 18-19). Le présent document ne reprend cependant qu'une partie des illustrations graphiques schématiques et commentaires du diagnostic régional réalisé avec la méthode du « diagnostic partagé » et exploite d'autres sources d'informations et de représentations graphiques.


Directeur de publication : Patrice Guyot

Directeur de rédaction : Guy Bouhier de l'Écluse, Didier Caisey

Service rédacteur : DREAL Poitou-Charentes - SECLA/Division aménagement et urbanisme, SCTE/Division connaissance et analyse des territoires

Conception carte : DREAL Poitou-Charentes - SCTE/Division connaissance et analyse des territoires

Photos de couverture : © Thierry Degen - DREAL Poitou-Charentes



L'objet de cette publication est de faire apparaître les grandes caractéristiques et dynamiques de l'organisation spatiale de l'ensemble du territoire picto-charentais : un territoire de transit principalement orienté dans un sens Nord Sud, marqué par une identité rurale et la variété des usages agricoles du sol, et maillé par plusieurs villes d'importance moyenne bien reliées entre elles. L'attraction du littoral, source de migrations aussi bien résidentielles que touristiques, contribue à accentuer la tendance à la périurbanisation, et n'est pas sans conséquences sur la vulnérabilité du territoire face aux effets envisagés du changement climatique. À l'heure de la création de la grande région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes, ce travail transversal et synthétique constitue tant un repère qu'un outil de réflexion sur l'articulation des territoires de la future région.

Introduction

La région Poitou-Charentes, d'une superficie de 25 809 km², compte 1 792 000 habitants en 2013. Elle est la 11^{ème} région métropolitaine en superficie, et la 15^{ème} en population. Sa densité de 69 habitants/km² la situe en dessous de la moyenne nationale (116 habitants/km²), au 15^{ème} rang.

Elle est composée de **quatre départements** :

- **Charente,**
- **Charente-Maritime,**
- **Deux-Sèvres,**
- **Vienne.**

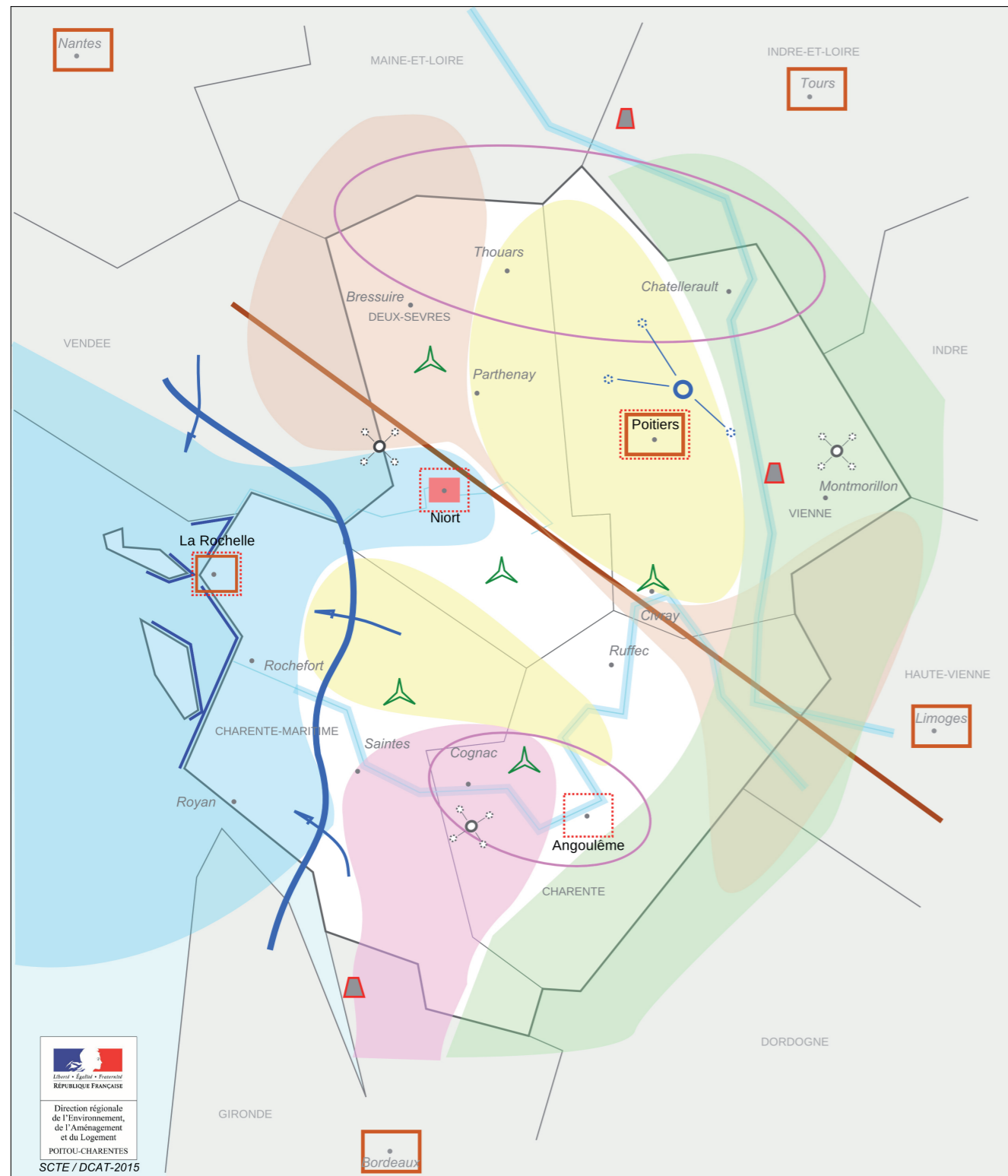
Ils ont été créés en 1790, et **ont succédé aux provinces suivantes** :

- **Aunis** (plus petite province du royaume) et Saintonge, qui forment la Charente-Maritime,
- **Angoumois**, qui forme la majeure partie de la Charente,
- **Poitou**, qui s'étendait sur les territoires actuels de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

La région sous sa forme actuelle a été créée en 1956 sous la forme d'une circonscription de programmes d'action régionale. Le conseil régional a été institué en 1972, et la région devient alors un établissement public. En 1982, les lois de décentralisation font des régions des collectivités territoriales. Ce mouvement témoigne de l'importance de l'échelle régionale comme champ d'application et de pilotage des politiques publiques.

Le découpage du XX^{ème} siècle crée un périmètre administratif nouveau, en réunissant des territoires qui ne l'avaient jamais été auparavant.

Une diversité de paysages et de milieux, supports d'une activité plurielle



1. Un territoire influencé par la géologie et la diversité climatique

La région Poitou-Charentes est à la confluence de quatre grands ensembles géologiques hétérogènes : au nord-ouest le Massif armoricain, au sud-est le Massif central, au nord-est le Bassin parisien et au sud-ouest le Bassin aquitain. Le climat de la région Poitou-Charentes est de type océanique « altéré » ce qui se traduit par des hivers relativement doux et des étés plutôt tempérés.

Il existe néanmoins des disparités, le seuil du Poitou apparaissant comme un seuil climatique entre le Poitou et les Charentes. Au nord, les Deux-Sèvres et la Vienne présentent un climat océanique dégradé avec des influences continentales.

Au sud, la Charente et la Charente-Maritime profitent d'une influence méridionale significative.

La biodiversité qui en découle est remarquable et importante : 49 % des espèces communautaires à l'échelle nationale sont ainsi présentes en Poitou-Charentes. Le réseau Natura 2000, avec 89 sites dont 5 marins, couvre 12,5 % du territoire terrestre régional et représente 20 % du réseau marin national. Trois bassins versants principaux sont présents sur le territoire régional : ceux de la Loire, de la Sèvre niortaise et de la Charente.

2. Une diversité de paysages façonnés par l'agriculture

Cette richesse se caractérise d'abord par des espaces humides remarquables, par exemple, les vallées de la Charente ou de la Vienne, mais aussi des marais littoraux (le plus emblématique étant le Marais Poitevin), et des pertuis, tous concernés par des enjeux de préservation des espèces et des paysages.

Le paysage de l'est de la région est caractérisé par des plaines vallonnées et/ou boisées (en Charente), ainsi que par une zone de bocage, que l'on trouve également dans le nord Deux-Sèvres, support d'une activité agricole majoritairement tournée vers l'élevage (caprin

en Deux-Sèvres, bovin à l'est). La partie centrale de la région est plutôt caractérisée par des paysages soit de plaines de champs ouverts orientées vers la culture céréalière (Aunis, Deux-Sèvres, Vienne), soit de terres de viticulture, autour du Cognacais et vers le Bordelais, soit de polyculture.

Le paysage urbain se déploie autour des principales agglomérations, dans une région caractérisée par un réseau de villes moyennes (environ 88 000 habitants à Poitiers, 75 000 habitants à la Rochelle, 58 000 habitants à Niort, 41 000 habitants à Angoulême en 2011).

Légende

- Le seuil du Poitou : deux espaces géologiques et climatiques marqués présentant une biodiversité remarquable
- Espaces humides remarquables (paysage et biodiversité)
 - la Charente et la Vienne
 - les espaces littoraux (pertuis et marais)
- Diversité des paysages et des pratiques agricoles
 - des plaines vallonnées ou boisées et des brandes
 - espaces de polyculture
- Polyculture avec des spécificités
 - grandes plaines ouvertes; espaces de grandes cultures
 - bocage et brandes; prépondérance de l'élevage
 - viticulture
 - conchyliculture (îles et littoral)
- Autres activités
 - espace où le taux d'emploi industriel est supérieur à la moyenne régionale avec prédominance des PME
 - une centrale nucléaire (2 à proximité)
 - une part d'énergie renouvelable en essor
 - pôle national des assurances
 - sièges d'université
 - administration et secteur public (22% des emplois régionaux)
- Attractivité touristique
 - sur le littoral hébergement plutôt en résidences secondaires /camping
 - avec le Futuroscope et son rayonnement hébergement plutôt à l'hôtel
 - potentiel touristique sous exploité

3. Un territoire agricole riche d'un panel d'activités variées

L'agriculture occupe une place plus importante que la moyenne nationale sur le territoire de la région Poitou-Charentes, et pèse d'un poids plus lourd dans son économie : la surface agricole utilisée (SAU) couvre 66 % du territoire (contre 54 % au niveau national), et, en 2011, l'agriculture représente 5 % de la valeur ajoutée dans la région (3 % au niveau national). Les principales productions sont la culture céréalière (43,5 % de la SAU régionale), l'élevage, notamment caprin en Deux-Sèvres, la viticulture et production de cognac, la conchyliculture sur le littoral et les îles. L'agriculture biologique représente 2,4 % de la SAU, ce qui la situe au 17e rang national.

Les principales activités industrielles se situent dans les secteurs de l'industrie agro-alimentaire, du bois-papier-imprimerie et du secteur matériel de transport (dont l'industrie automobile). On distingue deux territoires dans lesquels la part de l'emploi industriel est supérieure à la moyenne régionale (plus de 25 % des emplois), au nord des Deux-Sèvres et de la Vienne, ainsi qu'entre Cognac et Angoulême.

La production régionale d'énergie est très majoritairement orientée vers l'électricité d'origine nucléaire (la centrale de Civaux produit 93 % de l'énergie produite dans la région). **L'électricité éolienne se développe rapidement, avec un parc d'installations d'une puissance raccordée de 342 MW au 31 décembre 2013, soit une multiplication par 2,3 depuis 2010. La région est la 10^{ème} de France en puissance éolienne raccordée. Le bois reste la principale énergie renouvelable.** La production énergétique d'origine renouvelable en région correspond à 13 % de la consommation d'énergie finale, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (14,2 %).

Le secteur des services (marchands et non marchands) et du commerce représente 76 % des emplois salariés régionaux (63 % pour les services, 13 % pour le commerce). La spécificité du secteur des mutuelles à Niort confère à la ville un taux d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieur aux autres villes de la région. L'emploi public représente 22 % du total des emplois dans la région, qui se situe au 13^{ème} rang des régions

françaises pour son taux d'administration (85 emplois dans la fonction publique pour 1000 habitants).

La région compte également deux pôles universitaires importants (La Rochelle et Poitiers), qui accueillent à eux deux plus de 30 000 étudiants (chiffres 2011-2012). La population picto-charentaise est cependant moins diplômée que la moyenne nationale : 25,6 % des actifs sont titulaires d'un diplôme équivalent ou supérieur à bac+2, contre 31,8 % au niveau national).

De 1982 à 2011, le nombre d'emplois dans la région a cru de 589 000 à 700 000, soit une croissance de 18,8 % sur la période (ou un taux de croissance annuel moyen de 0,6 %, supérieur à la croissance de la population sur la même période).

Depuis trente ans, l'évolution du taux de chômage dans la région suit la tendance nationale. Depuis une vingtaine d'années, la Charente-Maritime et la Charente ont un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale (en moyenne entre 1 et 2 points d'écart), contrairement à la Vienne et aux Deux-Sèvres, qui affichent un taux inférieur à la moyenne nationale.

Si, entre 2008 et 2010, les entreprises sont plus nombreuses à innover qu'au niveau national, ce fort taux masque certaines faiblesses : faibles dépenses en recherche et développement (0,9 % du PIB en 2009 contre 2,2 % au niveau national), position en bas de classement pour les dépôts de brevet (18e rang des régions en 2008), faible part d'emplois de conception recherche (1,5 % de l'emploi total contre 2,2 % dans les autres régions hors île-de-France).

La région Poitou-Charentes se situe au 16^{ème} rang des régions pour le PIB par habitant. Ce positionnement moyen se retrouve également dans les indicateurs permettant de mesurer la qualité de vie, tels que l'IBER (Indicateur de bien-être régional), développé à l'initiative d'un groupe de chercheurs de la faculté des Sciences économiques de Poitiers et prenant en compte quatre dimensions : l'économique, le social, l'environnement, la culture et la vie collective. **En 2008, selon cet indicateur, la région se situe au 15^{ème} rang des régions.**

4. Un territoire aux multiples atouts touristiques

Plusieurs territoires de **Poitou-Charentes** sont caractérisés par une forte attraction touristique, bien que la région ne se situe qu'au **10^{ème} rang national pour le nombre de séjours**. Cette fréquentation est **le fait de résidents français à 85 %** et les deux tiers des nuitées touristiques sont effectuées en hébergement non marchand (résidence secondaire ou hébergement chez des proches).

Le tourisme dans la région est principalement balnéaire, sur le littoral de Charente-Maritime et sur les îles. C'est dans ce département que sont effectuées 73 % des nuitées de la clientèle française de la région. **Le littoral et les îles concentrent également les trois quarts de la capacité régionale en nombre de lits marchands.** L'hébergement touristique marchand sur le littoral se fait majoritairement en camping.

Le littoral dispose en outre de sites attractifs tels que l'Aquarium de La Rochelle ou le zoo de la Palmyre, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} sites les plus visités de la région.

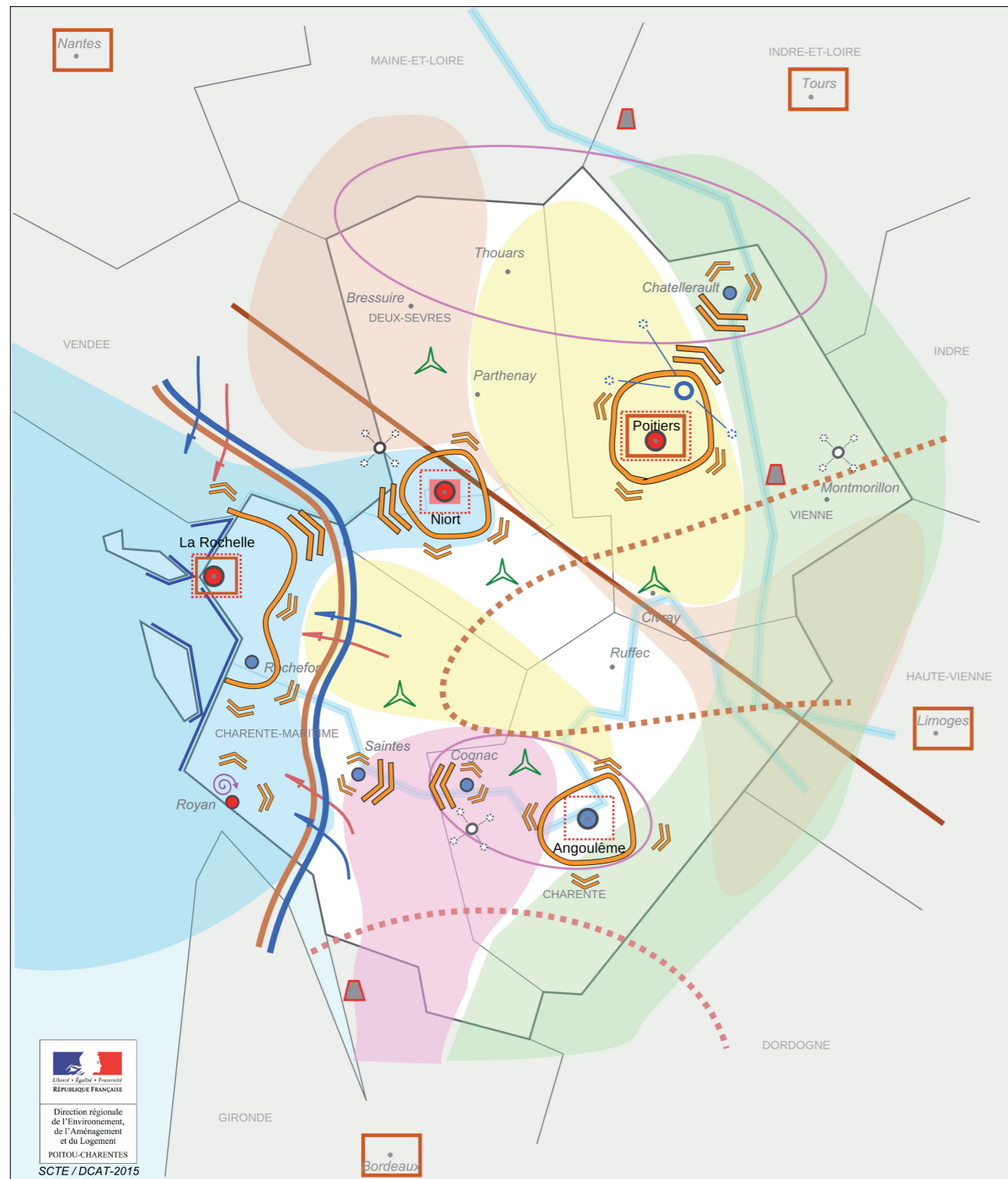
Le poids des résidences secondaires est important.

Elles représentent 11 % des logements de la région, alors que ce taux n'est que de 8,9 % au niveau national, et sont **surreprésentées en Charente-Maritime (73 % des résidences secondaires de la région), et leur part dans le nombre de logements augmente lorsque l'on s'approche du littoral** (55 % des logements sur les îles, 43 % dans la Communauté d'agglomération de Royan Atlantique).

Hors littoral, **le Futuroscope joue un rôle touristique majeur.** Premier site de la région pour la fréquentation, il est le **second en France après Disneyland Paris, hors musées et monuments.** 62 % des nuitées touristiques de la Vienne sont effectuées dans la zone du parc, majoritairement dans des résidences hôtelières. En outre, la proximité du parc se trouve le technopôle, générateur d'emplois.

Hormis le littoral et le Futuroscope, la région jouit d'un **patrimoine architectural, culturel et paysager riche, qui pourrait constituer, à l'avenir, une source supplémentaire d'attractivité touristique pour le territoire picto-charentais.**

Une dynamique démographique marquée par la périurbanisation et l'attraction du littoral



5. Un territoire aux dynamiques démographiques contrastées

Si la région connaît une croissance démographique depuis plusieurs années (en moyenne +0,43 % par an entre 1982 et 2011), ce rythme est légèrement inférieur au rythme national ainsi qu'à celui des régions littorales voisines. Cette croissance s'explique majoritairement par le solde migratoire, et par l'attractivité de la Charente-Maritime, qui est le département le plus peuplé de la région avec 35 % de la population régionale.

Cependant, depuis 2006, la croissance démographique régionale s'accélère, au point de devenir supérieure à celle de la France métropolitaine.

À l'horizon 2040, ce taux de croissance, qui devrait s'amenuiser au fil du temps, pourrait permettre à la région de **franchir le seuil des deux millions d'habitants** (2 062 000 pour une augmentation de 18,5 % par rapport à 2007).

L'évolution de la population des principales communes centre de la région est disparate. Sur la période 1982-2011,

si Niort, Angoulême et La Rochelle connaissent une relative stagnation démographique, Poitiers voit sa population croître sur la période.

La région se classe au quatrième rang des régions dont la moyenne d'âge de la population est la plus élevée en France métropolitaine, après le Limousin, la Corse et l'Auvergne. Cette tendance est accentuée sur le littoral, et fait de la Charente-Maritime le département le plus « âgé » de la région, avec un âge moyen de 44 ans en 2014, soit quatre ans de plus qu'au niveau national, et qui pourrait atteindre 49 ans en 2040.

À cette date, le département de la Charente-Maritime pourrait ainsi compter 752 000 habitants, dont 40 % seraient âgés de 60 ans ou plus, et 20 % de 75 ans ou plus. Cette tendance pourrait **à terme provoquer une dégradation du solde naturel**, en raison de l'augmentation du nombre de décès. Le phénomène se trouvera plus marqué sur les Charentes que sur la Vienne ou les Deux-Sèvres.

Légende

Pôles urbains principaux

- - entre croissance démographique pour certains
- - et stagnation démographique pour d'autres
- ⊙ - une population régionale plutôt vieillissante notamment à Royan (tendance sur le littoral)

↔ **Attractivité du littoral**, notamment pour les ménages à revenus plus élevés / offre de logements sociaux insuffisante / tensions foncières

- - - **2 secteurs** marqués par un taux de logements vacants important et une plus grande vulnérabilité énergétique

Polarisation urbaine

- - avec une tendance à l'étalement urbain plus qu'à l'intensification urbaine
- << - continuité urbaine probable entre deux villes

6. Des problématiques très contrastées en termes de logement

Globalement, **l'offre de logement locatif est assez faible** à l'échelle régionale, ce qui est dû notamment à **la forte proportion de propriétaires occupants**, la région Poitou-Charentes étant la deuxième de France pour cet indicateur.

L'offre de logement social est insuffisante en Charente-Maritime (7,5 %), où ce nombre est le plus bas des quatre départements de la région alors qu'il concentre **près de 50 % des besoins estimés**. À titre de comparaison, le taux de logement social de la région (9,6 %, contre 10,1 % et 11,3 % pour l'Aquitaine et le Limousin) est sensiblement inférieur au niveau national (16,4 %).

L'attractivité du littoral n'est pas sans conséquences sur le logement. Cette zone concentre **d'importantes tensions foncières**.

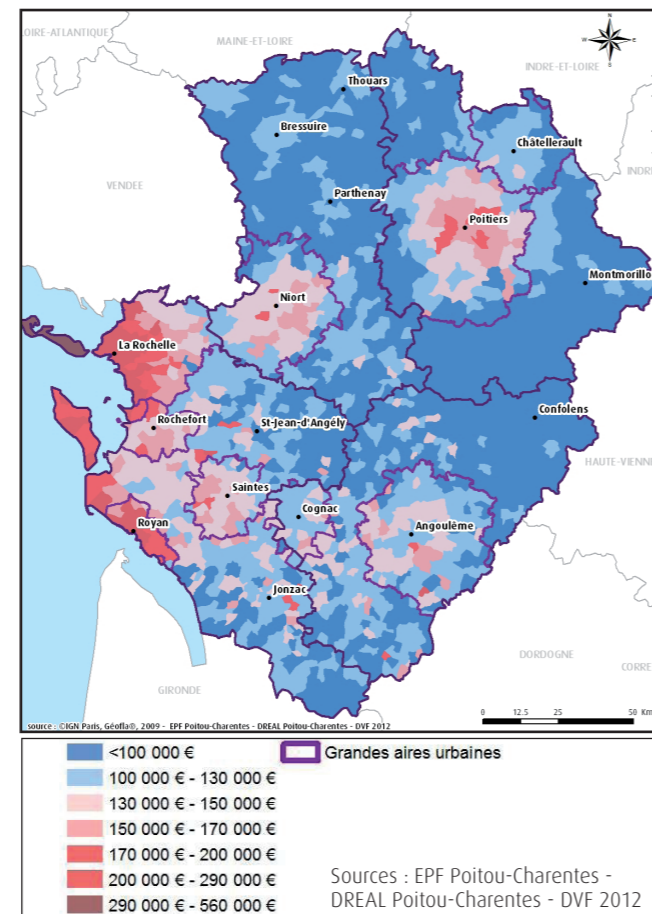
Du fait de sa forte attractivité, **le prix médian des ventes de maison** dépasse les 200 000 € sur ce territoire, voire 230 000 pour la communauté d'agglomération rochelaise. Le prix des terrains suit la même tendance, avec des prix élevés sur le littoral, alors que ce prix reste relativement peu élevé, en moyenne, à l'échelle de la région. Cette tension sur le marché du logement a tendance à provoquer **la fuite du littoral de la population locale**, particulièrement les jeunes de 18 à 29 ans. **La Charente-Maritime regroupe en outre les 3/4 des résidences secondaires de la région.**

A contrario, la frange Centre-Est de la région, ainsi que l'extrémité sud des Charentes dans une moindre mesure, connaissent des problématiques bien différentes. Ces **territoires ruraux hébergent une population plus pauvre que la moyenne régionale et vieillissante**. **La vacance de logements y est importante**, le taux pouvant atteindre **13 % dans certains de ces secteurs**. Le nombre de logements vacants a plus que doublé durant ces cinquante dernières années.

La précarité énergétique y est également plus présente, avec **des logements souvent trop grands, mal isolés**, pour des personnes vivant souvent seules.

Du fait **des projections démographiques à l'horizon 2040**, qui estiment une augmentation de **207 000 ménages par rapport à 2010**, la construction de **275 000 logements supplémentaires serait nécessaire à cet horizon**, pour compenser l'arrivée des nouveaux habitants ainsi que la poursuite de la décohabitation. La remise sur le marché des logements vacants pourra aussi jouer un rôle important.

Prix médians de vente des maisons anciennes sur la période 2008-2012



7. Un territoire marqué par la périurbanisation

La région compte **quatre aires urbaines de plus de 100 000 habitants** (Poitiers, Niort, Angoulême, La Rochelle), qui regroupent **à elles seules 40 % de la population régionale**. Cette **périurbanisation** est d'autant plus **consommatrice d'espace**, que la région Poitou-Charentes est **la première région en France en termes de logements individuels** (80,8 % du parc immobilier).

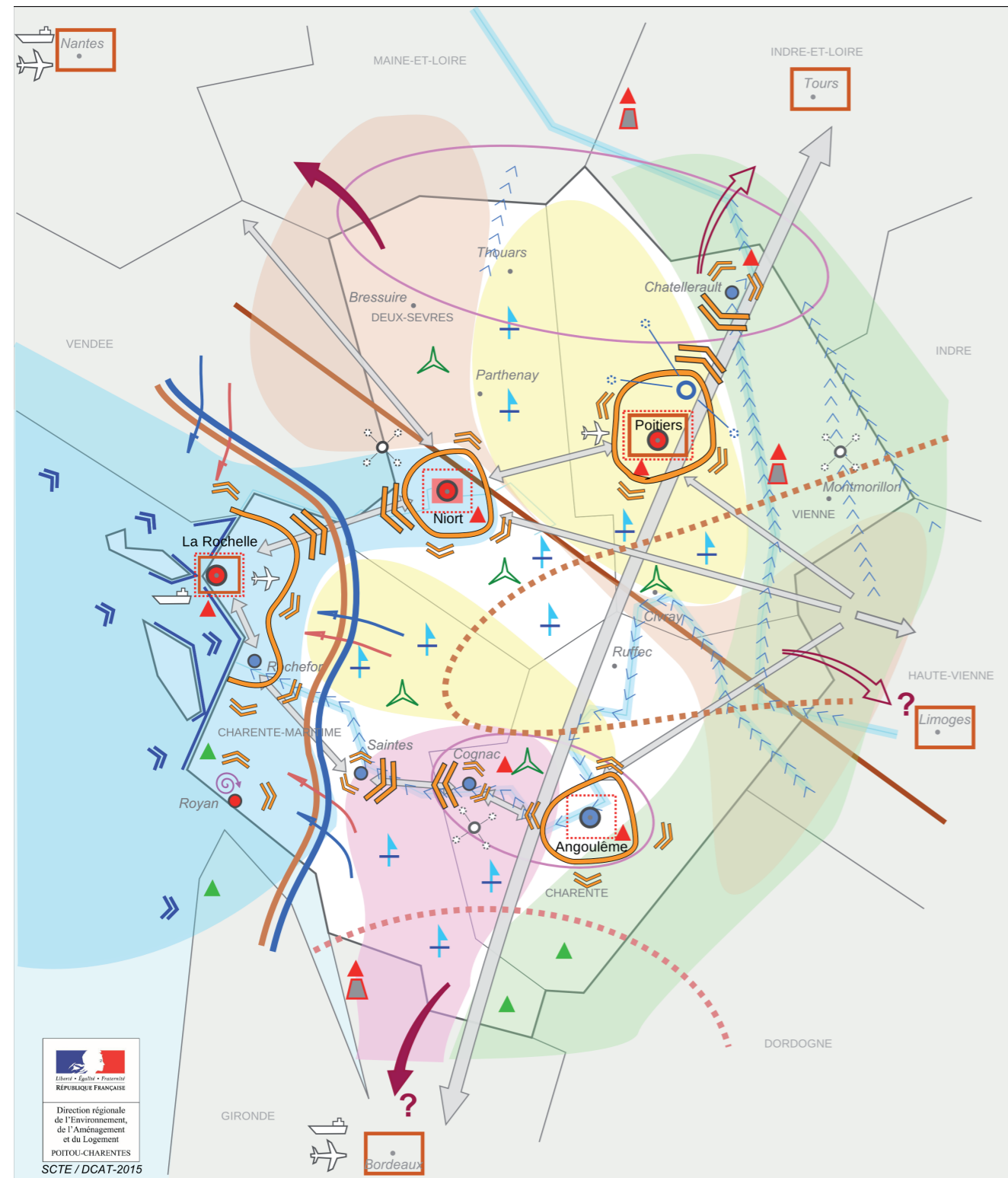
Cette **poussée périurbaine préfigure des continuités urbaines** (Poitiers - Châtelleraut, Niort - La Rochelle, La Rochelle - Rochefort) ou qui pourraient se renforcer **à terme**, formant ainsi **un arc urbain de Niort à Angoulême, en passant par le littoral, et englobant Saintes et Cognac**.

On observe **une concentration des emplois dans les aires urbaines de la région**. 40 % des emplois sont situés dans les villes-centre des pôles urbains (au sens de l'INSEE), alors que ces espaces n'abritent que 24 % de la population régionale. Sur la période 1982-2011, on constate que le nombre d'emplois diminue dans les territoires situés à plus de 20 km d'une ville-centre de pôle urbain, alors que la population croît dans ces espaces, à un rythme toutefois inférieur à la moyenne régionale.

Autre effet de la périurbanisation, **les déplacements domicile-travail sont conséquents : 88 % des actifs picto-charentais travaillent dans une autre commune que leur résidence**, utilisant en grande majorité (81 %) la voiture pour effectuer ces trajets, plaçant la région en tête des régions françaises où la voiture est le moyen de transport le plus utilisé pour les déplacements domicile-travail.

Cette poussée périurbaine se traduit aussi par **des populations de plus en plus éloignées des agglomérations**, la distance médiane domicile-travail ayant ainsi augmenté de plus d'un kilomètre depuis 1999.

Un territoire traversé par un axe de transport majeur du nord au sud et soumis à des vulnérabilités



8. Un territoire de transit, structuré autour d'axes de déplacement majeurs

Le territoire régional est traversé dans le sens Nord-Sud par **deux axes routiers principaux : l'autoroute A10 et la RN10**. Il s'agit de deux infrastructures importantes de transit, notamment pour le **transport de marchandises vers la péninsule ibérique**, qui implique un **fort trafic poids lourds** (30 à 40 % du nombre de véhicules journaliers sur la RN10, soit le 2^{ème} flux national après le couloir rhodanien). À ce titre, il faut noter que **43 % de la consommation énergétique régionale est issue du secteur des transports**.

Cet axe est également matérialisé par la liaison ferroviaire entre Bordeaux et Paris, et notamment par le futur tronçon de LGV entre Tours et Bordeaux.

L'axe Est-Ouest, qui permet de rejoindre notamment Limoges, est également un axe important, scindé en deux principales trajectoires (La Rochelle - Poitiers - Limoges et La Rochelle - Angoulême - Limoges).

Le trafic ferroviaire régional est en augmentation, avec **une hausse de fréquentation du TER de plus de 60 % sur les dix dernières années**.

Le transport maritime se concentre sur le **grand port maritime de La Rochelle, 6^{ème} port de commerce à l'échelle nationale, seul port en eaux profondes de la façade atlantique**, et premier port de la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes en tonnage, à partir duquel 13 % du volume régional de transport de marchandise par le fer est effectué.

Le transport aérien est tourné plutôt vers le trafic international (80 % des passagers à destination du Royaume-Uni et de l'Irlande), à partir des aéroports régionaux de Poitiers-Biard et de La Rochelle-Ile de Ré (qui occupent respectivement les 42^{ème} et 33^{ème} rangs au classement 2013 des aéroports). Les trafics de ces deux aéroports sont constitués en grande majorité par des vols de compagnies « low cost » (près de 85 % pour La Rochelle, et 58 % pour Poitiers). L'offre de destinations internes et internationales est beaucoup plus diversifiée à partir des aéroports de Nantes et de Bordeaux, qui représentent 5,5 et 6,5 % du trafic aérien de province en 2013. En outre, l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle est accessible de manière directe par TGV depuis la région.

Légende

- Les axes principaux de déplacements (route et fer)**
 - un axe nord / sud important de transit avec un fort trafic poids lourds
 - un axe est / ouest scindé depuis Limoges
- le transport aérien
- le transport maritime
- Les risques**
 - submersion marine
 - crues
 - feux de forêts
 - technologiques et nucléaires
- Ressource en eau : 46 captages prioritaires**
 - ressource déficitaire (notamment l'été) / dégradée (nitrates/pesticides)
- Dans l'ouest une intercommunalité plus développée / intégrée**
 - couverture en documents d'urbanisme
 - réseau de villes
 - arc atlantique (Région)
- Attractivité externe**
 - forte influence de Nantes et de Bordeaux (CHU de Bordeaux notamment)
 - quels liens à venir avec Limousin et Aquitaine ?

9. Un territoire exposé à des risques divers

Au sujet des risques naturels, la région est surtout concernée par le **risque inondation** et le risque de **submersion marine sur la façade littorale**. Les crues peuvent être lentes (Charente, Clain, Sèvre Niortaise par exemple) ou rapides (Gartempe, Thouet, amont de la Vienne...). **Les plans de préventions du risque inondation (PPRI) couvrent 198 communes de la région**. Le risque de submersion marine peut être lourd de conséquences pour les populations du littoral, à l'image de la tempête Xynthia en février 2010. Les projections relatives aux effets du changement climatique font craindre une augmentation de la fréquence de ces risques dans les années à venir.

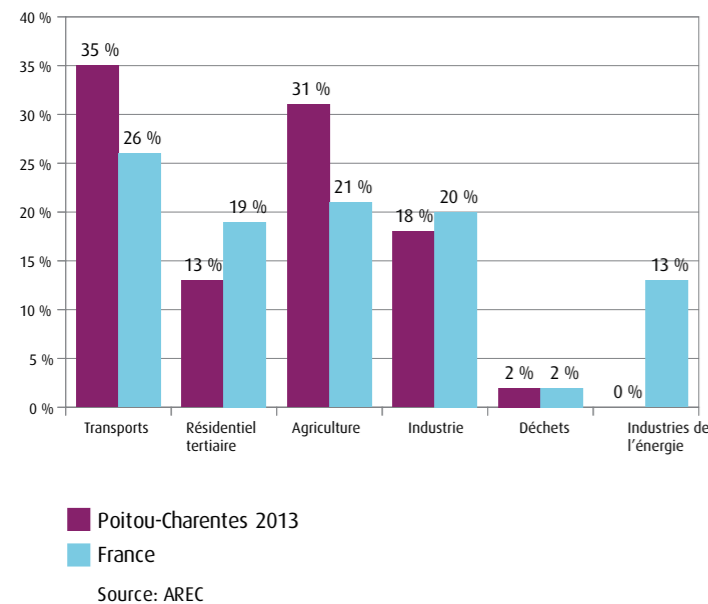
L'élévation du niveau de la mer concernera surtout le nord du département de la Charente-Maritime

(**île de Ré, la Rochelle, baie de l'Aiguillon**), provoquant également l'érosion du trait de côte.

La problématique des feux de forêt concerne essentiellement la Charente-Maritime, du fait de la présence d'ensembles boisés et d'une dynamique d'urbanisme importante. Vingt communes du département sont à ce titre couvertes par un plan de prévention des risques (PPR) feux de forêt.

Les risques technologiques concernent l'activité nucléaire (Civaux et centrales limitrophes à la région), mais on note aussi une concentration d'établissements classés SEVESO dans les zones industrielles en périphérie des chefs-lieux de département, sur la zone portuaire de La Rochelle (pétrochimie), ainsi que dans le Cognaçais (chais et distillerie).

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité en 2013



10. Une ressource en eau fragilisée

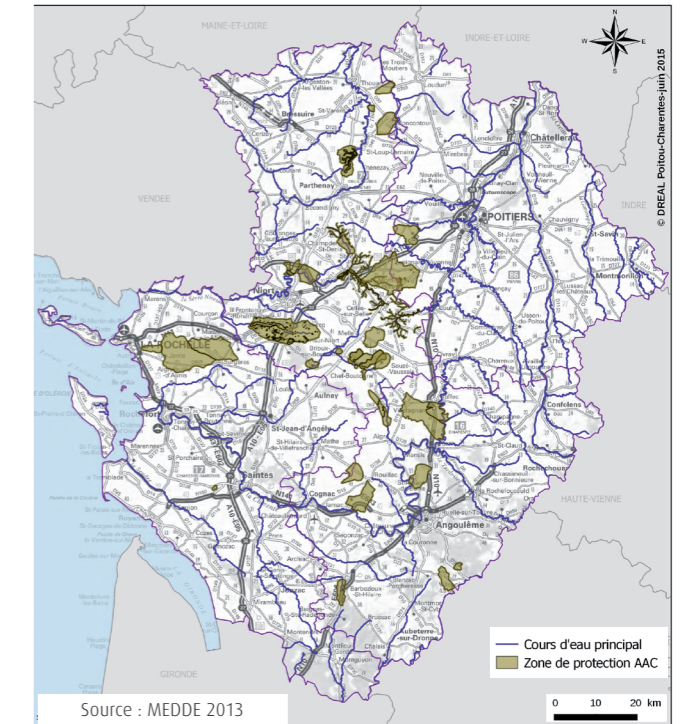
Quantitativement, la ressource est déficitaire en étiage, ce qui provoque des conflits d'usage entre les besoins du milieu aquatique d'une part, et les besoins en eau potable et liés aux activités (irrigation, conchyliculture...) d'autre part. À ce titre, il faut noter que 54 % du volume d'eau prélevé en 2008 était destiné à l'usage agricole, contre seulement 11 % à l'échelle nationale, ce qui s'explique notamment par l'importance de la production agricole de la région.

Sur le plan qualitatif, la ressource est dégradée par l'usage des intrants dans le cadre des pratiques agricoles, ce qui épargne relativement les zones d'élevage. Les ressources en eau souterraine de la région se situant le plus souvent à faible profondeur, cela les rend plus vulnérables.

Cette sensibilité de la ressource rend essentielle la protection des captages d'eau prioritaires. Ainsi, 46 captages sont classés prioritaires à l'échelle régionale, sur un total de 534 en France, ce qui place la région en deuxième position derrière la région Centre-Val de Loire en nombres de captages prioritaires.

Par ailleurs, les eaux marines sont globalement de bonne qualité sur le littoral.

Zones de protection des aires d'alimentation des captages Grenelle en Poitou-Charentes



11. Un territoire au cœur des réseaux de coopération

La région compte désormais 65 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), au sein desquels on dénombre 9 communautés d'agglomération pour 56 communautés de communes. **Ces territoires sont en mouvement sur le plan de la planification**, avec toutefois une **couverture en documents d'urbanisme plus homogène et aboutie dans la partie ouest de la région**, notamment pour ce qui concerne les schémas de cohérence territoriale (SCOT).

En termes de coopération intra-régionale, il faut souligner l'existence d'un **réseau de villes (Aire 198)**, qui regroupe les quatre chefs-lieux de département (Angoulême, La Rochelle, Niort, Poitiers), **avec pour objectif le développement de projets communs**. Les communes de Cognac et de Saintes coopèrent également au sein d'un réseau.

En 2012, la DATAR a publié une étude portant sur les systèmes urbains fondée sur l'analyse de flux et de liens de diverses natures existant entre les villes françaises. En Poitou-Charentes, la DATAR distingue deux entités :

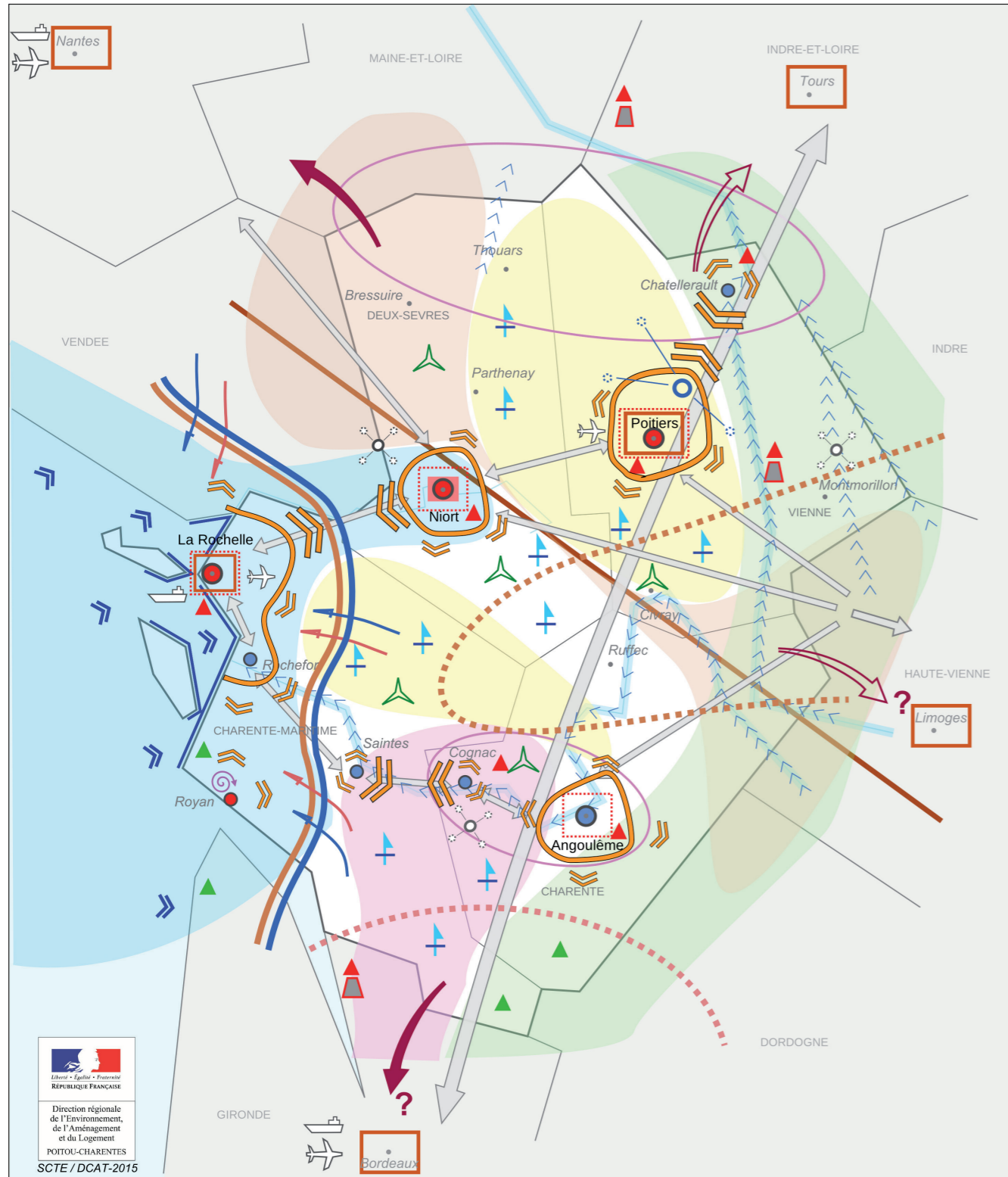
- au nord, un système autour de la ligne Poitiers-Niort-La Rochelle, qui englobe également les aires urbaines

- de Châtelleraut, Thouars, Bressuire, Parthenay, Rochefort et Fontenay-le-Comte en Vendée. Aucune ville ne polarise ce système, qui est donc polycentrique.
- Au sud, les aires urbaines de Royan, Saintes, Cognac et Angoulême appartiennent au système urbain de Bordeaux. Il s'agit du système urbain le plus polarisé de tous ceux mis en évidence par la DATAR, illustrant l'influence de Bordeaux sur le sud de la région.

Au-delà de ce fonctionnement polycentrique interne, la région, en dehors des relations à Paris, voit ses échanges tournés vers Tours, Nantes, Bordeaux, et dans une moindre mesure vers Limoges. L'attractivité de ces pôles externes s'exprime en matière de services spécifiques (notamment médicaux), mais aussi d'offre universitaire. À l'échelle européenne, **la région fait partie de l'arc Atlantique** qui regroupe 21 régions de l'Écosse à l'Andalousie, et **participe aux activités de ce réseau**.

Enfin, si **la capitale régionale actuelle est Poitiers**, ce rôle sera amené à évoluer à l'occasion de la création de la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2016.

La région Poitou-Charentes : entre diversités et disparités, un territoire rural et agricole



Légende

- Le seuil du Poitou** : deux espaces géologiques et climatiques marqués présentant une biodiversité remarquable
- Espaces humides remarquables** (paysage et biodiversité)
 - la Charente et la Vienne
 - les espaces littoraux (pertuis et marais)
- Diversité des paysages et des pratiques agricoles**
 - des plaines vallonnées ou boisées et des brandes
 - espaces de polyculture
- Polyculture avec des spécificités**
 - grandes plaines ouvertes; espaces de grandes cultures
 - bocage et brandes; prépondérance de l'élevage
 - viticulture
 - conchyliculture (îles et littoral)
- Autres activités**
 - espace où le taux d'emploi industriel est supérieur à la moyenne régionale avec prédominance des PME
 - une centrale nucléaire (2 à proximité)
 - une part d'énergie renouvelable en essor
 - pôle national des assurances
 - sièges d'université
 - administration et secteur public (22% des emplois régionaux)
- Attractivité touristique**
 - sur le littoral
hébergement plutôt en résidences secondaires / camping
 - avec le Futuroscope et son rayonnement
hébergement plutôt à l'hôtel
 - potentiel touristique sous exploité
- Pôles urbains principaux**
 - entre croissance démographique pour certains
 - et stagnation démographique pour d'autres
 - une population régionale plutôt vieillissante notamment à Royan (tendance sur le littoral)
- Attractivité du littoral**, notamment pour les ménages à revenus plus élevés / offre de logements sociaux insuffisante / tensions foncières
- 2 secteurs** marqués par un taux de logements vacants important et une plus grande vulnérabilité énergétique
- Polarisation urbaine**
 - avec une tendance à l'étalement urbain plus qu'à l'intensification urbaine
 - continuité urbaine probable entre deux villes
- Les axes principaux de déplacements (route et fer)**
 - un axe nord / sud important de transit avec un fort trafic poids lourds
 - un axe est / ouest scindé depuis Limoges
 - le transport aérien
 - le transport maritime
- Les risques**
 - submersion marine
 - crues
 - feux de forêts
 - technologiques et nucléaires
- Ressource en eau** : 46 captages prioritaires
 - ressource déficitaire (notamment l'été) / dégradée (nitrates/pesticides)
- Dans l'ouest une intercommunalité plus développée / intégrée**
 - couverture en documents d'urbanisme
 - réseau de villes
 - arc atlantique (Région)
- Attractivité externe**
 - forte influence de Nantes et de Bordeaux (CHU de Bordeaux notamment)
 - quels liens à venir avec Limousin et Aquitaine ?

Pour aller plus loin

Mémento de la statistique agricole,
Agreste Poitou-Charentes, 2013

Trente ans de démographie en Poitou-Charentes,
Décimal n°336, INSEE Poitou-Charentes, janvier 2014

Panorama économique du Poitou-Charentes,
Stateco Poitou-Charentes, 2013

Les chiffres clés du tourisme 2013,
Observatoire régional du tourisme de Poitou-
Charentes, 2014

**État des lieux du développement des énergies
renouvelables en Poitou-Charentes – Année 2013,**
AREC Poitou-Charentes, 2014

Poitou-Charentes, entre diversités et disparités

un territoire rural et agricole marqué par
la littoralisation et la périurbanisation

Collection des études

L'essentiel

n° 2015-01

Septembre 2015



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
POITOU-CHARENTES

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Poitou-Charentes

15 rue Arthur Ranc - CS 60539

86020 POITIERS cedex

Tél. 33 (0)5 49 55 63 63 - Fax. 33 (0)5 49 55 63 01

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

